## Le logement-Loi

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, le 3 février dernier le premier ministre (M. Trudeau) a reçu une lettre extraordinaire, qui a été communiquée aux journalistes de la tribune. Elle était signée par dix députés libéraux du Québec, dont deux ministres. Dans cette lettre, on signalait au premier ministre que le pays traversait une crise économique croissante très grave, que le gouvernement se devait de régler dans les plus brefs délais.

La lettre renfermait deux recommandations. La première était de prendre des mesures d'urgence pour stimuler le secteur du logement au Canada. Les auteurs reconnaissent que la façon la plus directe de remédier au chômage au Canada est de faire en sorte que les Canadiens voient reprendre la construction d'un plus grand nombre de maisons, que la pénurie de logements ne persiste pas et que les logements redeviennent accessibles.

Le deuxième initiative qui est recommandée est un programme spécial pour venir en aide aux jeunes surtout ceux qui sont sans travail aujourd'hui.

La lettre était extraordinaire pour deux raisons, monsieur l'Orateur. Tout d'abord, il était extraordinaire que dix membres du caucus du parti ministériel aient tellement perdu confiance dans les programmes gouvernementaux qu'ils ont jugé nécessaire de faire pression auprès du gouvernement en envoyant une lettre publique au premier ministre pour le supplier de rejeter les mesures exposées dans le budget fédéral.

Enfin, ce qui est encore plus extraordinaire, deux membres du cabinet ont choisi de se dissocier publiquement de leur ministre des Finances (M. MacEachen) et des politiques qu'il a formulées. Ils ont prié le ministre de présenter de nouvelles mesures pour remédier aux problèmes dont il est la cause.

Les députés du caucus libéral s'inquiétaient le 3 février des répercussions des politiques gouvernementales sur le chômage et le logement au Canada: et pour cause. Deux jours plus tard, le 5 février, Statistique Canada annonçait aux Canadiens que bien au-delà de un million de travailleurs ne peuvent se trouver d'emploi, précisant qu'en janvier cette année, 1,096,000 Canadiens étaient sans emploi. Autrement dit, en janvier de cette année, le Canada comptait 117,000 travailleurs de moins qu'à pareille époque l'an dernier. C'est donc dire que la crise déclenchée par le budget du ministre des Finances s'accentue dramatiquement et que les craintes exprimées par dix députés libéraux étaient manifestement fondées d'après les chiffres publiés vendredi par Statistique Canada.

## • (1600)

La crise qui sévit au Canada actuellement et qui s'est aggravée si remarquablement du fait que le ministre des Finances a fait preuve d'indécision et refuse obstinément de reconnaître tout le mal causé par son budget, place tous les députés dans une situation très difficile. Mais aucun député ne se trouve dans une situation plus difficile que les députés

libéraux mais en présence de ce projet de loi aujourd'hui, leur choix est très simple. Sont-ils des représentants de leurs circonscriptions à Ottawa ou des représentants d'Ottawa dans leurs circonscriptions? Doivent-ils se rendre à Ottawa exprimer les préoccupations de leurs commettants qui souffrent des politiques économiques dévastatrices du gouvernement ou doivent-ils demeurer silencieux et satisfaits des politiques du gouvernement qui causent tellement de tort aux Canadiens à l'heure actuelle.

Dix députés libéraux ont jugé qu'il était de leur devoir d'exprimer les opinions de leurs commettants, mais les autres sont demeurés silencieux. Quand des mesures budgétaires comme celle dont nous sommes saisis aujourd'hui, sont mises en discussion, nombre d'entre eux disent à leurs commettants qu'ils s'inquiètent de leur sort, mais quand ils se lèvent pour se prononcer à la Chambre, ils font nettement comprendre qu'ils accordent plus d'importance à leur parti qu'à leurs commettants. Si l'on espère jamais arriver à régler la grave crise économique qui sévit à l'heure actuelle, les députés libéraux doivent avoir le courage de s'occuper d'abord des intérêts du Canada et de reconnaître qu'ils sont ici pour travailler au nom de leurs commettants.

Le ministre des Finances, le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) et d'autres ministres ont reconnu qu'une grave crise du logement sévissait au Canada. Les prévisions du gouvernement montrent qu'il nous aura manqué 143,000 logements entre 1980 et 1982. La situation est telle que les loyers sont de plus en plus inabordables et, dans certains centres, il n'y a tout simplement plus de logements disponibles.

Les dernières statistiques officielles à être publiées datent d'octobre 1981. J'aimerais bien y jeter un coup d'œil pour connaître le taux de vacance dont doivent se contenter les familles canadiennes qui ont besoin d'un logement dans les centres urbains. Dans la région de Kitchener, les commettants du député libéral lui demandent de s'élever contre cette situation. En octobre dernier, le taux de vacance des logements à Kitchener était de 0.7 p. 100. Selon la plupart des spécialistes, le taux de vacance devrait être d'au moins 3 p. 100. Voilà pourquoi les commettants du député de Kitchener (M. Lang) le somment de faire quelque chose pour eux. Les députés libéraux de la région de Toronto devraient savoir que le taux de vacance chez eux n'était que de 3 p. 100. A Oshawa, la circonscription du chef du NPD, le taux de vacance était nul en octobre. A Vancouver et à Victoria, les taux de vacance s'établissaient à .1 p. 100 en octobre dernier. Il est de plus en plus difficile de trouver des logements libres au Canada et d'avoir les moyens d'acheter un logement. Il est indispensable que le gouvernement reconnaisse ce fait aujourd'hui et se prépare à présenter au Parlement de nouvelles mesures susceptibles de remédier au problème en général et aux difficultés que suscitent un budget qui porte à faux.